



Le 12 juin 2025

Madame la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Dès l'annonce du projet de regroupement de 1 930 agents de l'administration centrale de nos ministères sur un site unique en banlieue, le SNPMEN-FO s'est mobilisé contre la dégradation des conditions de travail des personnels concernés qu'il induisait.

Tout d'abord, on assisterait à un resserrement sans précédent des personnels puisque le projet Pascal prévoit d'ajouter aux fonctionnaires de l'administration centrale prévus initialement, plusieurs centaines d'agents venus de structures diverses.

Ensuite, ce transfert en banlieue entraînerait inévitablement pour un grand nombre de nos collègues un allongement de leur temps de transport pouvant même les conduire à renoncer à leur poste actuel. C'est le cas des collègues du SEMSIRH, service à compétence nationale rattaché au rectorat de Versailles et implanté à Guyancourt dont la situation est particulièrement délicate : certains ne pourront pas suivre et renonceront à leur poste.

Par ailleurs, à la réduction de près d'un tiers de la surface des locaux et à la relocalisation en banlieue de sites implantés à Paris intramuros, s'ajoute désormais la menace d'un aménagement des espaces en flex office et tout open space. En effet, dans un message adressé aux agents le 8 avril 2025, le Secrétaire général, Thierry Le Goff, confirmait qu'il n'y aurait plus « *sauf exception de position de travail attribuée individuellement* ».

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin d'évoquer la préservation des conditions de travail des personnels de l'administration à laquelle nous sommes fortement attachés. Il faut garantir aux agents qu'ils n'auront pas à subir de réduction de la surface de leurs locaux, de mise en cause de leurs bureaux individuels, de transfert en banlieue.

Rien ne peut justifier que les agents du service public de l'Éducation nationale subissent une telle détérioration de leurs conditions de travail alors qu'ils doivent déjà, très souvent, faire face à des surcharges de travail et aux difficultés financières induites par une inflation très supérieure à l'augmentation de leurs salaires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Emmanuel PICARD
Secrétaire général adjoint du SNPMEN-FO